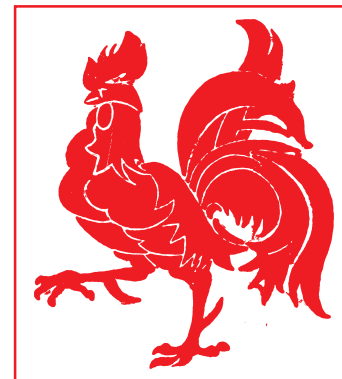


Bureau postal de dépôt  
1030 Bruxelles 3

BELGIQUE - BELGIE  
P.P.  
1030 BRUXELLES 3  
1 / 3392

# LA LIGUE WALLONNE



**Périodique mensuel d'études et d'actions de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles,  
attaché à la diffusion de la culture française et à la promotion de la communauté Wallonie-Bruxelles.**

Abonnement annuel : 10,00 Euros    Fondée à Etterbeek en 1913 - Affiliée à l'U.G.W.B.

95<sup>ème</sup> année

C.B. 145-0539031-61

Février 2008

Ligue Wallonne - ASBL - 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

Ne paraît pas en Juillet et en Août

**Présidente :**

Gilberte LAMBOT, Avenue Palmerston, 21 - 1000 Bruxelles  
Téléphone : 02.230.03.55

**Administrateur-Trésorier :**

Raymond WATRICE, Avenue V. Gilsoul, 70 - 1200 Bruxelles  
Téléphone : 02.770.62.21

**Vice-Présidente :**

Marie-Claire WILLIQUET-DALOZE, Avenue du Onze Novembre, 28,- Bte 2  
1040 Bruxelles - Téléphone : 02.734.77.02

**Editeur responsable :**

Gilberte LAMBOT-DURAND, Av. Palmerston, 21 - 1000 Bxl

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Imprimerie Impri-Compo s.p.r.l. - Rue Victor Rauter, 28A - 1070 Bruxelles - Tél.: 02.524.04.92 - Fax : 02.527.00.98



## LA LIGUE WALLONNE

a le plaisir d'inviter ses membres et amis,

**LE DIMANCHE 24 FÉVRIER 2008 à 12h30**

au dîner amical de la

## SAINT-VALENTIN

à la Moule Sacrée – 11 rue des Chapeliers – Bruxelles



### M E N U

Apéritif : le porto rouge  
\*\*\*\*\*

Moules marinières (1) ou  
Le filet mignon sauce escoffier  
(champignons, tomates  
estragon, crème) (2)  
\*\*\*\*\*

Dessert : La glace au  
spéculoos « Maison »  
\*\*\*\*\*

Café ou thé  
Vin rouge ou blanc

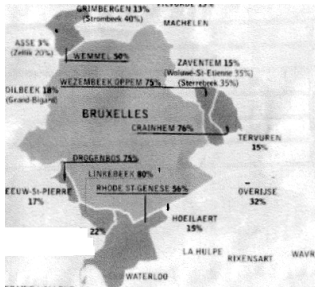


### Conditions :

Prix démocratique 22 €  
à verser au compte n° 145-  
0539031-61  
de la Ligue Wallonne en  
mentionnant  
le plat choisi (1 ou 2) sur le  
bulletin de versement.

### Réservation :

M. Watrice      02.770.62.21  
Mme Lambot    02.230.03.55



## **LE MARTYROLOGE DE LA PERIPHERIE BRUXELLOISE**

Le martyr des communes à facilités commence un beau jour de 1947 quand, sous la pression des flamingants, comme on disait à cette époque, le résultat du recensement de la population est bloqué... Il le restera jusqu'en 1954. Evere, Ganshoren et Berchem-Ste-Agathe deviennent bruxelloises, tandis que Crainhem, Drogenbos, Linkebeek et Wemmel obtiennent le régime de bilinguisme externe. Le recensement "décennal" suivant est contesté par la Flandre ; 300 bourgmestres flamands refusent de distribuer le formulaire de recensement. L'insoumission de ces 300 bourgmestres n'est pas sanctionnée ; le gouvernement leur donne raison. Le recensement s'effectue, amputé du volet linguistique.

Les Flamands, majoritaires à la Chambre et au Sénat, imposent le droit du sol. Le 1er septembre 1963, une frontière linguistique est fixée entre la Wallonie, Bruxelles et les Flandres pour, disait-on la main sur le cœur, "assurer définitivement la paix communautaire". Sans consulter les habitants, les communes de Messines (973 habitants), Comines (17 447 habitants), Mouscron (52 287 habitants), Flobecq (3 142 habitants), Enghien (11 169 habitants) passent en région wallonne, tandis que les communes de Espierres-Helchin (1 872 habitants), Renaix (23 698 habitants), Biévène (1 852 habitants), Linkebeek (4 744 habitants), Drogenbos (4 710 habitants), Wemmel (14 260 habitants), Crainhem (12 789 habitants), Wezembeek-Oppem (13 710 habitants), Rhode-St-Genèse (17 858 habitants), Herstappe (85 habitants), Fourons (4 312 habitants) passent en région flamande. Les communes de Crainhem, de Drogenbos, de Linkebeek, de Rhode-St-Genèse, de Wemmel et de Wezembeek-Oppem deviennent des communes à facilités ; les autres communes flamandes à minorité francophone significative telles que Alesberg, Beersel, Dilbeek, Woluwe-St-Etienne, etc, sont oubliées. Marchandage honteux.

A peine, les lois linguistiques sont-elles votées, que les Flamands renient leur signature ; ils prétendent que les facilités ne se sont octroyées que pour permettre aux francophones de s'assimiler. Ce que conteste Arthur Gilson, PSC, ministre de l'Intérieur à l'époque, père des fusions de communes : "Pour les communes de la périphérie, par contre, la loi fut votée sans condition, ni même d'allusion à une révision éventuelle". Le problème du caractère transitoire des facilités n'a donc jamais été abordé. Ce qui est confirmé par Jan Verroken, CVP, rapporteur des lois linguistiques, qui parle d'une "loi durable". Il s'agit de fixer l'avenir sans reprendre, à terme, un droit.

Fidèles à leur tactique d'usure, les Flamands ne cessent de prétendre que les facilités ont un caractère temporaire.

### **Année 1977**

Le Conseil d'Etat est appelé à se prononcer sur la légalité des circulaires linguistiques prises par le gouvernement qui restreignent les facilités.

### **Années 1978 à 1996**

Les années passent... Fidèles à leur tactique d'usure, les Flamands ne cessent de prétendre que les facilités ont un caractère temporaire. Le Conseil d'Etat demeure à être saisi. Il reste muet.

### **Années 1997 à 2000**

Décembre 1997. – Leo Peeters, SP.A, ministre régional flamand des Affaires intérieures, sort une nouvelle circulaire réduisant les facilités des six communes flamandes à statut spécial : les administrations communales sont priées de communiquer exclusivement en néerlandais avec les habitants. A charge pour les administrés de demander une traduction en français. La circulaire Peeters est suivie des circulaires Vanden Brande qui imposent les mêmes conditions aux institutions régionales flamandes et aux CPAS.

Les facilités linguistiques ne sont-elles pas consacrées dans l'article 129 §2 de la Constitution ? Elles ne peuvent être remises en cause par la seule volonté des représentants flamands. A part quelques cris d'orfraie, il n'y a pas de réaction ferme des partis francophones ; ils se débinent au jeu des petites phrases creuses rejetant la balle dans le camp de l'autre. Misérable !

Mars 2000. – Le Conseil d'Etat, réuni en Chambres bilingues, déclare anticonstitutionnelles les circulaires linguistiques.

### **Année 2002**

Patrick Dewael, VLD, président de l'Exécutif flamand, dans un discours prononcé à Overijse, estime qu'il faut supprimer les facilités sous prétexte que les francophones ont eu assez de temps pour étudier le néerlandais".

Juin 2002. – L'auditeur (flamand) du Conseil d'Etat rend un "avis de nullité sur le fond et la forme de la circulaire Peeters. Il va dans le sens de la thèse francophone préconisant l'annulation de la circulaire Peeters ...

### **Année 2003**

Les ministres passent... Les circulaires restent...

Janvier 2003. – Le ministre flamand de l'Intérieur, Paul Van Grembergen, Spirit, enjoint aux communes à facilités de la périphérie bruxelloise d'appliquer la circulaire Peeters dans l'envoi des convocations électorales à charge pour les francophones de solliciter une version en français. Pour Antoine Duquesne, MR, ministre fédéral de l'Intérieur, les communes sont en droit d'adresser les convocations d'office en français aux habitants francophones. L'imbroglie.

### **Année 2004**

Juillet 2004. - : Marcel Bolle de Bal, sociologue, professeur émérite de l'ULB, estime que l'instauration des facilités est une source d'équilibre dans les négociations communautaires belges en faveur d'un fédéralisme d'union... Leur suppression serait non seulement une erreur sociologique mais aussi une grave faute politique.

Septembre 2004. - : Jean-Claude Van Cauwenberghe, PS, ancien ministre-président wallon : ... Si la Flandre prend son indépendance, il faudra assurer une continuité territoriale entre les Régions wallonne et bruxelloise... Je me borne à réfléchir, à laisser galoper mon mental. Mais que la Flandre sache que les Wallons n'accepteront pas d'être coupés des Bruxellois...

Septembre 2004. - : Charles Picqué, PS, ministre-président de la Région de Bruxelles : ... Une région bruxelloise enclavée en Flandre menacerait l'autonomie de Bruxelles...

Décembre 2004. - : Le Juge des Saisies du Tribunal de 1ère Instance de Bruxelles, juge illégales les circulaires Peeters et Van Den Bossche ; il estime que les circulaires précitées se permettent sans fondement légal d'influer sur l'emploi des langues en matière administrative.

Décembre 2004. : Les gouvernements PS-CDH de la Communauté française et de la Région wallonne introduisent un nouveau recours devant la Cour d'Arbitrage contre une décision du gouvernement régional flamand de faire bénéficier les Flamands d'une série de services sociaux, excluant de facto les travailleurs francophones.

28 décembre 2004. - : La Chambre flamande du Conseil d'Etat rejette les recours en annulation introduits contre les circulaires Peeters et Martens en 1977 et 1997 : "... L'usage du français est interdit de facilités ... Les francophones doivent faire une demande écrite pour recevoir leurs documents administratifs en français et répéter cette demande à chaque reprise ". Défaite cinglante des francophones. La messe est dite sur le plan juridique.

Cette décision du Conseil d'Etat entraîne une réaction du bourgmestre de Wezembeek-Oppem, François van Hoobrouck : Il est temps maintenant de poser la question des limites de la Région bruxelloise. Cet arrêt du Conseil d'Etat ne fait que renforcer mon point de vue selon lequel il ne faut plus discuter des revendications flamandes ou alors mettre sur la table le problème des limites de Bruxelles. Si on ne veut pas tenir compte de la volonté de la majorité des habitants des communes de la périphérie, leur place est à Bruxelles et non plus en Flandre...

... (A suivre)



## Didier Gosuin (FDF)

Vice-Président du Parlement bruxellois (MR/FDF)  
Bourgmestre d'Auderghem

## POLITIQUE / CONTROVERSE

### BRUXELLES : UN RISQUE D'APARTHEID ?

C'est bien obligeamment que Didier GOSUIN, FDF, député-bourgmestre d'Auderghem, nous autorise à reproduire, dans notre périodique, son article publié dans le quotidien Le Soir sous le titre *Bruxelles : un risque d'apartheid ?* Il répond à Philippe Moureaux, PS, député-bourgmestre de Molenbeek qui semble marquer un intérêt favorable au projet flamand visant à accorder plus de compétences aux Communautés au détriment du Fédéral.

Quelle est la position de Didier Gosuin ?

Non, Monsieur Moureaux, même sous la menace du séparatisme et moyennant l'instauration d'un verrou institutionnel, je ne peux entrer dans la logique du "confédéralisme à la flamande", c'est-à-dire toujours plus de compétences pour les Communautés. N'en déduisez pas que je fais partie de cette majorité résignée de francophones qui se réfugie dans le camps du "non". Je suis un fédéraliste convaincu et partisan d'un fédéralisme radical qui conférerait aux trois Régions - sans distinction - un maximum de moyens et de compétences dans le cadre d'un Etat fédéral fort qui assurerait le rôle d'arbitre en cas de conflits tout en maintenant la solidarité interpersonnelle selon le principe élémentaire : même territoire, mêmes droits.

Le "confédéralisme à la flamande", c'est tout autre chose. Il promet notamment plus de transferts de compétences aux Communautés. A cet égard, la note de Verhofstadt est imbuvable lorsqu'elle envisage la communautarisation des allocations familiales. Qu'implique cette évolution institutionnelle sinon l'accentuation des différences entre citoyens selon qu'ils appartiennent au régime linguistique francophone ou néerlandophone ? Et où s'exprime au mieux ce type de différenciation sinon là où vivent et se rencontrent les deux grandes communautés de ce pays. C'est-à-dire à Bruxelles et à ses alentours. En effet, le concept de communauté - d'appartenance à une langue - n'a que peu de signification à Ostende ou à Arlon.

... Depuis 1989, la région bruxelloise est communautarisée à l'excès au point d'être fragilisée régulièrement dans son fonctionnement.

Savez-vous que le corps électoral bruxellois, pour les élections régionales est scindé ? Ce qui signifie que le dépôt de listes bilingues aux élections régionales est interdit et que, donc, les élus bruxellois ne sont responsables de leurs actes - et ne s'adressent - que devant leur corps électoral francophone ou néerlandophone et non devant l'ensemble des Bruxellois.

Déjà aujourd'hui, la différence communautaire s'exprime à Bruxelles, au quotidien, lorsque chaque année, devant les locaux de la STIB, des jeunes Bruxellois font la file pour acquérir leur abonnement annuel de transports. Pour les uns, s'ils vont à l'école flamande, il en coûtera quelque 40 euros, et pour les autres 200. Et que dire des personnes âgées bruxelloises, qui, aujourd'hui selon qu'elles adhèrent à la zorgverzekering de la Communauté flamande, bénéficient d'interventions financières mensuelles (maximum 125 euros/mois) pour la couverture de leurs soins à domicile ou de leurs frais d'hébergement en maison de repos.

Dès lors, l'accentuation de ces disparités communautaires, qu'impliquent le "confédéralisme à la flamande" et certains aspects de la note Verhofstadt, ne peut que renforcer les sous-nationalités et menacer la cohésion sociale à Bruxelles. Quand des citoyens ont des droits fondamentaux différents sur un même territoire, on glisse vers un régime d'apartheid. Ce serait la fin du modèle bruxellois, la mise sous tutelle à terme, de nos institutions régionales et la consécration d'un système qui divise et non qui réunit.

Récemment Dominique de Villepin a rappelé que "le génie d'un peuple, c'est sa capacité à vivre ensemble" donc à surmonter les différences (culturelles, linguistiques, philosophiques,...) qui existent naturellement, à des degrés divers dans toute société. Cela est vrai à condition que ce ne soit pas le système politique lui-même, mis en place, qui accepte les différences au point d'instaurer entre les citoyens un mécanisme de sous-nationalités. Aucun vrai Bruxellois ou démocrate lucide et engagé ne saurait donc tolérer cette évolution institutionnelle pernicieuse qu'induit le "confédéralisme à la flamande"? Il y va de notre cohésion et de l'existence même du modèle bruxellois.



\*\*\*\*\*

## SENTIMENTS / APOPTHEGMES



### Les déclarations qui engagent :

- **Brigitte GROUWELS**, CD&V, secrétaire d'Etat bruxelloise: « Le sucre de Bart De Wever n'est pas nécessaire et la scission de BHV ne doit entraîner aucune compensation pour les francophones ».
- **Herman DE CROO**, Open VLD, député : « L'élargissement de Bruxelles créerait une fermentation permanente et insoutenable dans les communes limitrophes de Tervuren, Dilbeek, Zaventem, etc. ».
- **Eric VAN ROMPUY**, CD&V, député: « Il ne peut pas s'agir de l'élargissement de Bruxelles, ni de l'octroi de nouvelles facilités aux francophones, ni du retrait de la circulaire Peeters (ndlr : réduction de l'octroi de facilités) ».
- **Laurette ONKELINX**, PS, députée, vice-première ministre: « Camarades, le jeu est clair. La mûre flamande est en train de travailler l'Etat belge... Il ne faut pas être naïfs. Les Flamands savent ce qu'ils veulent et plus rien ne les arrêtera... ».
- **Elio DI RUPO**, PS, député-bourgmestre, président du PS : «...Je veux partir de vos envies, de vos espérances, de vos préoccupations, de vos aspirations... Ne dites plus « Il faudrait faire » mais « Je vais faire »... ».
- **Charles MICHEL**, MR, député wallon, vice-président du MR : « Le MR est d'accord d'analyser les demandes pour renforcer les droits des néerlandophones habitant en Brabant wallon ».
- **Jean-Claude VAN CAUWENBERGH**, PS, député wallon, ancien président du gouvernement wallon: « Tout est fait pour m'user, m'isoler, me marginaliser. Je ne sais pas si cela va avoir raison de moi, mais je n'ai pas dit mon dernier mot ».
- **Olivier MAINGAIN**, MR, député, président du FDF : « Monsieur De Wever doit apprendre que l'on ne passe plus dans les francophones comme dans du beurre ».
- **Laurette ONKELINX**, PS, vice-première ministre : A propos de la pérennité de la Belgique : je suis moins optimiste qu'avant, j'ai l'impression que cela ne va pas bien se passer ».
- **Herman VAN ROMPUY**, CD&V, sénateur, président à l'époque du CVP (actuellement CD&V), paraphasant Anton Wilderode : « Je dis et je chante que la Flandre est le seul pays qui puisse être mon pays ».
- **Jean-Michel JAVAUX**, ECOLO, député-bourgmestre, coprésident d'Ecolo : « On est à équidistance de tous les partis en termes de positionnement et autonomes en termes de programme ».
- **Caroline GENNEZ**, SP.A, présidente du SP.A : « Pour nous, une réforme de l'Etat est un moyen, pas un but en soi. Elle doit à la fois préserver la solidarité, être efficace et surtout utile aux gens ».

- **Olivier MAINGAIN**, FDF, député-bourgmestre MR, président du FDF :« A partir du moment où l'on voudrait modifier le régime de l'une de ces communes (\*), une seule, je dis bien, alors je considérerais qu'il y aurait tentative de scission de l'arrondissement BHV, et donc, automatiquement, j'exigerais que la contrepartie soit l'élargissement de Bruxelles, rien de moins... Nous ne transigerons pas... Il n'y aura aucune négociation institutionnelle approfondie dans l'Orange bleue tant que les bourgmestres de Wezembeek-Oppem, Linkebeek et Crainhem ne seront pas désignés par la tutelle flamande ».

(\*) Les 19 communes bruxelloises + les 6 communes à facilités + les communes de Beersel, Halle, Leeuw-St-Pierre, Lennik, Dilbeek, Ternat, Asse, Merchtem, Meise, Grimbergen, Vilvoorde, Steenokkerzeel, Machelen, Zaventem, Hoeilaart, Overijse

\*\*\*\*\*

## De la circonscription électorale nationale

Parmi les propositions mises sur la table du groupe des experts des partis chargés de l'examen de diverses réformes institutionnelles, se trouve notamment la proposition de créer une circonscription électorale à caractère national.

Cette proposition est présentée comme favorable aux Francophones et serait une des mesures compensatoires à l'égard de concessions faites aux Néerlandophones.

Afin d'éviter qu'il ne s'agisse, à nouveau, d'un marché de dupes pour la Communauté française de ce pays, il est utile de voir de plus près de quoi il s'agit en la matière.

Dans le mécanisme d'une semblable réforme, l'on envisagerait de réserver un certain nombre de sièges de la Chambre des Représentants, par exemple 30 sur les 150 actuels, à une élection directe par l'ensemble du corps électoral belge, Francophones et Néerlandophones réunis.

Deux formules peuvent être appliquées, l'une avec des quotas proportionnels, l'autre sans.

Prenons d'abord cette dernière hypothèse.

Dans ce cas, d'Ostende à Arlon et de Saint-Hubert à Hasselt, il n'y aurait qu'un seul corps électoral qui désignerait, toujours par l'intermédiaire de listes de partis, la quote-part de Flamands ou de Francophones parmi les 30 sièges réservés.

Compte tenu du poids démographique et par conséquent électoral de la Flandre et compte tenu également de la propension d'un certain nombre de Wallons et de Bruxellois, un peu naïfs, à reconnaître de grandes qualités à certains hommes politiques flamands, l'on pourrait s'attendre à ce que près des deux tiers des 30 postes de représentants de la Nation mis en compétition soient attribués à des néerlandophones.

Une seconde hypothèse qui, à nos yeux, constitue une exigence minimaliste consisterait à fixer à l'avance, en tenant compte des poids de populations respectifs de la Communauté flamande et de la Communauté française, des quotas de répartition de sièges. Dans ce cas, l'on pourrait retenir, par exemple, que 17 sièges seraient attribués à des candidats néerlandophones et 13 à des candidats francophones. Ce serait à peu près la proportion admise pour les élections européennes.

Mais, quelle que soit l'hypothèse retenue, l'on ne souligne pas assez les exigences dites « minimales » que l'on avancera pour tous les candidats.

La première sera bien entendu qu'ils devront être bilingues. Il est intéressant du côté francophone de voir quels sont les parlementaires qui, actuellement, répondent à ce genre de critère. Sauf rares exceptions, il s'agit de citoyens issus de familles linguistiquement mixtes, d'autres venant de communes de la frontière linguistique, d'autres diplômés en langues germaniques et enfin nombre de Bruxellois d'origine flamande plus ou moins francisés mais restés bilingues. Chacun des électeurs peut à l'avance pointer des noms connus du sérail politique francophone répondant à ces caractéristiques. Mais, dans ce système, il n'y aura guère de candidats représentant la Wallonie profonde ou les réels francophones de Bruxelles.

Admettre ce système de représentation par le truchement d'une circonscription électorale unique serait affaiblir, dans toutes les hypothèses, la représentativité réelle de la Communauté française. L'on peut ajouter à cela que les candidats francophones qui se retrouveraient sur ces listes seraient prêts à bien des concessions pour obtenir les voix des électeurs flamands qui, eux, ont un sens autrement affirmé de leur identité culturelle.

En bref, nous pensons que la modification proposée du régime électoral, présentée comme une compensation donnée aux Francophones, est en réalité un subterfuge très dangereux qui nous conduirait plus que jamais vers une Belgique à nouvelle tendance unitariste et à prédominance flamande.



Pertinax

17 janvier 2008

\*\*\*\*\*

## OFFENSIVE "AERIENNE" CONTRE BRUXELLES...

Titre de la Carte blanche de Gauthier van Outryve, rédacteur en chef de la revue "Mille Décibels", publiée dans le quotidien Le Soir des 08 et 09 octobre 2005. Les médias, le monde politique, le monde socio-économique, personne n'en parle. La Peur... d'offenser le Pouvoir

De quoi s'agit ? Il s'agit de "vider" Bruxelles de ses rentrées fiscales au profit de la Flandre en dotant celle-ci d'une porte internationale ouverte sur le monde économique et en lui faisant supporter toutes les nuisances du trafic aérien : le Plan Start, élaboré, peaufiné, lancé par celui que la Flandre veut pour gouverner la Belgique : Yves Leterme, CD&V, Monsieur Flandre d'abord ! Un plan socio-économique pire que le Plan Anciaux de dispersion des nuisances sonores !

Le Plan Start a été décortiqué par Gauthier van Outryve ; il est surprenant et décevant que la Région bruxelloise, dirigée par Charles Picqué, PS, se soit tue et se taise.

Le Plan Start consiste à ériger une ville d'affaires à côté de l'aéroport de Bruxelles-National à Zaventem, en territoire flamand. Des centaines de mètres carrés de bureaux seront construits. Le trafic aérien sera doublé. La dispersion des nuisances sonores sera adaptée à l'intensité des vols. 821 millions d'euros seront investis... Tel est le schéma du Plan Leterme. Conséquences pour Bruxelles.

Les conséquences négatives de l'implantation d'une ville d'affaires à la porte de Bruxelles sont lourdes pour la Région bruxelloise. Une déperdition économique. Alléchées par des conditions d'implantation intéressantes, de nombreuses entreprises n'hésiteront pas à franchir la "frontière linguistique" et déménager leurs bureaux à Zaventem. De même, les investisseurs étrangers s'installeront dans l'Eldorado flamand où couleront à flot des millions d'euros. A la déperdition économique, se greffe une grave menace environnementale pour Bruxelles, dénonce Gauthier van Outryve : "Grosso modo, la vocation du plan de dispersion était de diviser par deux les nuisances dans le Noordrand afin que la pression sur ses habitants ne puisse jamais dépasser le niveau initial. Un rapide calcul permet de comprendre que la charge des nuisances sur Bruxelles, sur l'Oostrand et sur le nord du Brabant wallon, au moins doublée depuis le Plan Anciaux, devrait à terme être quadruplée... Le plan de dispersion n'est rien d'autre qu'un plan de captation, un transfert d'habitabilité depuis une zone bruxelloise et francophone vers une zone authentiquement flamande... Jamais aucun autre moyen d'affaiblir Bruxelles n'aura été aussi efficace...".

Didier Reynders, MR, et Laurette Onkelinx, PS, n'ont pas bronché en Conseil des Ministres ; ils ont laissé le ministre Landuyt, SP.A, être l'instrument docile de Bart Anciaux (Spirit).

Le gouvernement Verhofstadt III ne fera rien, bien au contraire, pour améliorer la situation puisque le nouveau ministre chargé de la Mobilité n'est autre que Yves Leterme, CD&V, auteur du Plan Start...

En conclusion de son analyse, Gauthier van Outryve fait un constat morose : "... La Région bruxelloise n'a plus qu'à user de son droit de légitime défense. Aucune grande ville européenne n'a à subir autant de nuisances aériennes pour des motifs uniquement politiques... La crise des nuisances aériennes est une épreuve de vérité. De ce conflit, Bruxelles sortira renforcée ou sans grand espoir pour son avenir".

Les politiciens francophones sauveront-ils Bruxelles ? Ne l'ont-ils déjà pas abandonnée dans leur lutte fratricide pour le Pouvoir ?

\*\*\*\*\*

## LES BELGES ROMANS PARLENT AUX BELGES ROMANS



### PAROLES VERISTES

#### Petit florilège de réactions de Belges romans dans les médias...

- **Robert DELINTE**, Bruxelles - : (...) Depuis des années l'objectif de la Flandre est d'accaparer Bruxelles (...). Dès le moment où BHV sera scindé et les frontières de la Flandre ainsi fixées, tous les partis de Flandre exigeront la scission de la Belgique. Bruxelles sera phagocytée ! Ne pourrions-nous pas sauver Bruxelles et nos communes à facilités en réalisant la scission de la Belgique avant celle de BHV ?
- **Michelle GAVRAY**, Villers-le-Bouillet - : (...) Messieurs, Mesdames les Politiciens, réveillez-vous et prenez vos responsabilités en fonction du bien de vos administrés et non de vos intérêts propres. Ne passez pas votre temps à mettre le feu là où il faudrait de l'eau.
- **Christian SLEGERS**, Waterloo - : (...) Nous, francophones, n'avons pas vu le danger de séparation arriver et il en est même qui furent scandalisés par l'émission de la RTBF du 13 décembre dernier (...) préparons-nous à une séparation qui a une chance sur deux de s'accomplir.
- **Alain VERWILGHEN**, Bruxelles - : Lâcher la périphérie bruxelloise moyennant de vagues droits d'inscription ou de domiciliation, c'est tout simplement faire preuve de lâcheté (...). Pour les communes à facilités, on devra inventer le concept de « protection des majorités », pour les autres, on sait déjà ce que la Région flamande fera des minorités dont elle conteste jusqu'à l'existence (...)
- **L. G.**, Woluwe-St-Lambert - : (...) Je respecte notre famille royale, je suis bruxelloise et fière de l'être. Il me reste un objectif : quitter ce monde dans la sérénité. Je me retrouve face à des extrémistes flamingants qui parlent de séparatisme, se disent républicains et osent avouer leur collaboration avec les nazis pendant que nos êtres chers mouraient pour nous protéger de l'envahisseur (...)
- **Raymond ITERBEEK** - : (...) Nous aimons la France, nous avons de multiples amis français, nous avons combattu deux fois contre ceux qui attaquaient la France, mais la France n'est pas notre patrie.
- **Robert PETITJEAN** - : (...) Les politiciens flamands auraient tort d'avouer de suite que leur but est la scission de la Belgique (...), ils prennent une attitude bon enfant car ils savent par expérience que pour engranger un maximum, il faut utiliser la faiblesse des francophones qui accepteront tout pour sauvegarder un semblant de statu quo (...)
- **P. LETOR**, La Louvière - : (...) Se disant offensés, les responsables politiques francophones ont résolument exigé un geste d'apaisement, voire une improbable palinodie flamande et, ne voyant rien venir, ils font bravement les premiers pas, MR en tête. On attendait une riposte de nos fiers paladins, on a droit à des palabres oiseuses et dérisoires ! Alors quoi ? Les politiciens wallons sont-ils des coqs ou des chapons ? Ou des perruches ?

Moralité : éternels dindons de la farce, les Wallons se feront encore plumer (...)

- **Jules GHEUDE**, essayiste politique - : (...) Disons-le clairement, tout dialogue de communauté à communauté visant à réformer l'Etat belge est d'emblée voué à l'échec ? Pour la simple raison que l'une des Communautés, en l'occurrence la flamande, s'est transformée au fil du temps en une véritable Nation. Le terme figure d'ailleurs expressément dans le projet de Constitution flamande déposé par le CD&V. En d'autres termes, une Nation flamande s'est installée au sein même du contexte étatique belge empêchant par la force des choses, la survie de celui-ci... Le grand tort des francophones est sans doute de ne pas vouloir reconnaître l'émergence de cette Nation flamande et d'avoir sous-estimé l'ampleur des revendications flamandes (...). Aujourd'hui, force est de reconnaître que la fiction a rejoint la réalité. La responsabilité des responsables francophones est de préparer d'urgence l'après-Belgique. Parmi les diverses formules qui se présentent - Etat wallo-bruxellois, Etat wallon, réunion à la France, réunion à une autre composante européenne que la France - mon choix, après mûre réflexion, se porte sur la troisième (...) Sauver la Belgique, c'est la sauver du nationalisme flamand. Et cela est proprement impossible.

\*\*\*\*\*

## Communiqué de Presse

**Olivier Maingain** : « Si les partis flamands sous-estiment encore les francophones ils vont être drôlement surpris... »

A l'occasion du traditionnel déjeuner de presse de Nouvel An organisé par le parti, Olivier Maingain, le président du FDF, a rappelé aux nombreux journalistes présents que les partis flamands ont tout intérêt à comprendre que, cette fois, dans les négociations institutionnelles, ils vont se retrouver face à des francophones plus déterminés que jamais à défendre leur communauté.

« Ils ne doivent surtout plus sous-estimer notre force de réaction » a dit Olivier Maingain. « Plus question de venir vers nous avec une liste qui doit être acceptée sans discussion, non, les francophones ont également leur mot à dire et je crois que les partis flamands vont être très surpris. Les Flamands pensent que, au nom de la Belgique, les francophones peuvent tout avaler, qu'ils tiennent tellement à l'État fédéral qu'ils vont accepter la lourde facture qui leur sera proposée. Que la peur de voir le pays éclater fera céder les francophones qui, en quelque sorte, paieront à ce moment le prix de la peur. Il est temps de défaire ce mythe qui veut que l'État fédéral soit nécessairement bénéfique aux francophones. Dans le même temps, je constate que la Flandre s'est aujourd'hui affirmée comme une nation. Que les francophones déterminent leur avenir à leur tour, sans dire uniquement qu'il faut garder l'Etat fédéral, ce n'est plus suffisant, Nous ne devons pas craindre une réforme des institutions, certainement pas, mais il faut l'aborder avec sérénité dans le cadre d'une stratégie intelligente au profit des francophones ».

Olivier Maingain constate également que les Flamands sont très demandeurs dans la réforme de l'Etat. « Comme je l'ai toujours affirmé, il auront une facture à payer et elle ne sera pas mince. »

Dans cette facture figurera notamment l'élargissement de la Région de Bruxelles. A ce propos, il est intéressant de constater qu'aujourd'hui Elio Di Rupo reprend à son compte une vieille revendication du FDF, à savoir un recensement linguistique dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde dans le but d'interroger les habitants pour savoir s'ils veulent rester en Région flamande ou se retrouver désormais en Région bruxelloise. Quand il dit que, dans les négociations, il y a un gros problème avec les Flamands qui estiment que tout ce qui vient de leur côté doit être accepté alors que les propositions francophones (notamment l'élargissement de Bruxelles) sont considérées systématiquement comme inacceptables, le président du PS rejoint totalement Olivier Maingain.

\*\*\*\*\*

## José Happart

Président du Parlement Wallon

J'aime bien Guy Verhofstadt, mais aujourd'hui, il prend vraiment les Wallons pour des débiles !

Sa note très flamande, - ce qui ni ne m'étonne guère -, ne prend nullement en compte nos intérêts wallons, ni ceux de la Région bruxelloise.

Je suis déçu ! Lui qui a voulu acquérir une stature d'homme d'Etat par une contribution pour la Belgique à venir a, en réalité, simplement voulu deux choses :

1. il n'a pas digéré la défaite du 10 juin 2007 et rend toute gouvernance quasi impossible après le 23 mars ;
2. il met la barre des exigences de réformes institutionnelles à un niveau tel qu'Yves Leterme ne pourra l'atteindre lors des négociations avec les Wallons et les Bruxellois ; dès lors, l'horizon des élections régionales en Flandre reprend tout son sens.

Sa note ignore la réalité de la Région de Bruxelles. Par exemple, lorsqu'il "ouvre" le droit de vote à six communes de la périphérie (et pourquoi pas à 9 ?...) pour les élections sur les listes à Bruxelles, il « oublie » de parler des élections régionales où les habitants de la périphérie peuvent voter pour les candidats au Parlement bruxellois.

Pourquoi un homme de ce niveau, qui se veut homme d'Etat, poursuit-il une logique revancharde ?

Son texte est un ramassis de lieux communs à la gloire de la Flandre. Pas une seule concession de celle-ci n'est faite aux intérêts des Wallons et des Bruxellois.

Il ne faut aucun tabou pour aborder cette négociation communautaire, ... sauf pour la Flandre qui ne veut entendre parler de concession territoriale. Et les Wallons, ça ne compte pas !

Au niveau social, je veux bien parler de tout, mais si on aborde la question de la régionalisation des allocations familiales on aborde aussi celle des pensions.

Dans le rapport de Guy Verhofstadt au Roi Albert II, je ne trouve que des concessions wallonnes et bruxelloises et une fois de plus, la Flandre engrange.

Dans ces conditions, oui, la Flandre, y compris celle de Guy Verhofstadt, est partie vers une indépendance déclarée unilatéralement.

Il faut arrêter de nous prendre pour des mendiants ! Il vaut mieux être seul que mal accompagné, surtout si l'objectif final est de nous déconsidérer. Il y a des moyens moins hypocrites de le dire, mais cela nécessite un certain courage.

José Happart  
Président du Parlement Wallon

\*\*\*\*\*

## LES LIVRES ET LES GAZETTES



COURRIER (Le Soir)

### Elargir BXL, un tabou ?

Pourquoi *Le Soir* écrit-il que l'élargissement de Bruxelles serait inacceptable pour les Flamands, qu'il s'agit - selon l'édito du 9 janvier - d'un « tabou qui ferait tout exploser » ? Le 3 décembre, *De Standaard* affirmait clairement que l'élargissement de Bruxelles doit pouvoir être discuté. Plus question donc d'« *onbespreekbaar* », de « tabous ». Ceci va dans la ligne de prises de position antérieures de deux ministres régionaux flamands de Bruxelles, Guy Vanhengel et Pascal Smet.

Le 29 mars 2007, tous les partis francophones avaient signé un engagement liant toute scission de BHV à un élargissement de Bruxelles - engagement respecté lors des longues négociations de 2007. S'il est une chose que les six derniers mois ont démontrée,

c'est que les aménagements donnant de soi-disant contreparties et protections aux francophones dans une sphère sous compétence flamande sont soit des « non-valeurs » dès le départ, soit vidées de toute substance par votes unanimes flamands en commission de la Chambre, décrets, circulaires, refus de nomination de bourgmestres... Seule une modification démocratique de la frontière de la Région de Bruxelles est susceptible d'équilibrer tant soit peu une modification de la frontière électorale et/ou judiciaire de BHV, sous le vocable de scission. Tout arrangement alambiqué, du type droit de vote accordé de manière incongrue dans une circonscription extérieure à celle de l'électeur, n'aurait ni sens ni valeur. (...) Le président Di Rupo a eu, heureusement, la réaction claire que les circonstances appelaient. (...)

PHILIPPE DUVIEUSART

PAR COURRIEL

\*\*\*\*

L'EDITO – Opinion – Le Soir du 10/01/08

Olivier MOUTON

## ATTENDONS PROJET OFFENSIF, DESESPEREMENT

Les présidents de partis francophones se réunissent ce jeudi. Deux jours après la présentation officielle du « rapport au Roi » rédigé par le Premier ministre Guy Verhofstadt. Et à quelques jours de la convocation par Yves Leterme du « groupe des 18 », chargé de repenser le pays. Les dernières rencontres francophones n'ont pas laissé un souvenir impérissable. Marquées par les querelles de personnes. Incapables de surmonter les divergences de vue institutionnelles. Depuis, le climat ne s'est pas arrangé. Le MR Didier Reynders ne cesse d'accabler le « cartel PS-CDH ». Et les réactions francophones à la note Verhofstadt sont tombées en ordre dispersé. Avec, certes, un début de tonalité commune... pour juger ce texte « déséquilibré ». C'est mince. Les présidents francophones doivent démontrer qu'ils peuvent laisser de côté les querelles partisans pour penser ensemble aux intérêts de Bruxelles et de la Wallonie. Didier et Joëlle ne se parlent plus ? Elio et Didier se querellent pour savoir qui est le « numero uno » francophone ? Qu'importe. Coups de gueule et rivalités liés aux élections régionales de 2009 doivent être rangés au placard ! La réflexion communautaire rentre dans une phase décisive et les francophones n'ont pour l'heure déposé sur la table... qu'une pseudo-note, rédigée à la hâte au mois d'août. Aucune liste de propositions méritant ce nom. Aucun diagnostic précis sur l'impact des demandes des partis flamands..

Il est temps de passer d'une posture défensive à un projet offensif. Le dialogue sur une réforme de l'Etat étant acquis, il convient désormais d'en nourrir le contenu. Si la note Verhofstadt est déséquilibrée, c'est peut-être - aussi - en raison d'une absence criante de consistance francophone. Un Reynders (MR) ou un Moureaux (PS) l'ont compris en défendant des positions d'ouverture. L'élargissement de la Région bruxelloise est devenu le premier contre-argument sur lequel s'entendent les présidents. Avec la circonscription fédérale. Mais un vrai projet francophone ne peut se limiter à deux symboles - aussi importants soient-ils. Face au rouleau compresseur flamand, l'intransigeance ne suffit pas. Sans être naïf, il faudra - aussi - faire preuve d'intelligence. Et de créativité.

\*\*\*\*\*



## POESIE ET LITTERATURE

Impétueuses, nos jeunes années  
se mêlaient comme les bougainvillées qui  
ombrageaient notre maison.

Le ciel dessinait des palmiers  
et la terre sculptait le rubis des cannas.

De chaudes odeurs effleuraient nos lèvres  
ainsi qu'un envol de baisers.

Des silhouettes griffonnées au fusain  
bougeaient dans un immense décor vert et rose.

Pourtant, nos regards ne cessaient de contempler  
le clair enfant assis sur mes genoux  
dont le doigt menu s'accrochait à l'anneau d'or  
que tu m'as donné sur cette terre en plein soleil.

\*\*\*\*

*Je suis celle qui se tait.  
L'affamée de solitude et de vertiges.  
Celle qui veille avec tant de soin  
sur le chatolement,  
sur la fluidité,  
sur la mouvance  
de la fouguese et invisible écriture.*

*Je suis l'ensorcelée,  
la transfigurée,  
l'accomplie.  
Celle qui préserve  
au coeur de la plénitude  
la victoire des arpèges.*

Georgette Purnode – Namur

\*\*\*\*

## ENCHANTEMENT

Viviane, c'est ainsi que l'on m'a appelée.  
J'ai tout à fait le même prénom que la fée,  
Mais je ne possède pas de baguette magique  
Pour m'aider à créer un monde fantastique !  
Sinon je changerais les laiderons en princes charmants,  
Tous les cailloux des rivières en diamants,  
Les affreux buildings de verre et de béton  
En maisons de pain d'épices et de bonbons...

Je transformerais les nuages de pollution  
En sillages développant une fraîcheur citron  
Et je ferais en sorte que, très bientôt,  
Il pleuve, non pas de simples gouttes d'eau,  
Mais des paillettes d'or venant se poser  
Sur tous ceux qui vivent dans la pauvreté.  
Les bandits, au moment où ils tuent les gens,  
Deviendraient de bien gentils lapins tout blancs...

Si, par bonheur, il était en mon pouvoir  
De modifier vite fait le cours de l'histoire,  
On verrait le soldat, face à l'ennemi,  
Lui sourire et jeter au loin son fusil.  
Les bombes, en explosant, lanceraient du jasmin  
Et plus jamais personne ne mourrait de faim...  
Ce monde utopique ne serait qu'amour,  
Si seulement je trouvais la formule un jour...

Viviane MATHYS  
6230 Pont-à-Celles

\*\*\*\*\*

## IN S'AIME SI BIN

Tout au début d' nou mariache  
Quanqu'lés infants sont arriveus,  
In s'a serreu pour leu faire plache,  
In pinse toudi qu'i vont resteu...  
Mé les ojés quanqu'i-ont dés ailes  
I s'in vont veute faire in-âte nid,  
Nous âtes, adan, in muche nou peines,

Braire in silence ch'-é gramint mi...

Jour apré jour, in tire ène pêche  
Du calindrî qui pind au mur.  
Ch'é vra qu'alfôs in-é bènache  
L'jour qui-é passeu i-étôt si dur...  
Et ch'é lassin qu'eul vie elle passe  
I-a rin-a faire pour l'ortenir,  
Sans s'in rinte compte, ouais in prind d'lâche,  
I reste foc pus qu'dés souv'nirs...

In treuffe qu'-eul majan elle é grante  
Asteur qu'lés infants sont in vô  
Et qu' in-orchôt pus gramint d' monte,  
Tins, les vils gins cha n'attire pôs,..  
In-é heureux dés babiâches  
D'nou p'tits-infants qu'in vô grandir.  
In sé qu'duch'mint, i prenn'te nou plache,  
In jour in va bin d'vôr partir ...

In deut, in s'serrant tous iés deux:  
"Partir insanne che s'rôt heureux!  
In s' in irôt tout simplemint  
In s' tenant la main dins la main...  
In sé qu' i-é v'nu l'temps d's' orposeu,  
Mé pôs tout seu...  
Ch'é pos l'momint d's' faire du chagrin,  
In s'aime si bin »

G. Pittelioen

\*\*\*\*

## LI PÈTÁRD

So l' timps qui l' mame mèteve Il tâve  
po qwand papa r'vinreût soper,  
Ninie racontève ine bêle fâve  
à s' pope, qa'aveût l'air dèl houÛter;

èt Bèbert, qui s'aveût fêt `ne vèdje  
d'ine vèye cane èt d'on coron d' fi,  
péhîve divins l'batch â tchâfèdje  
tot d'hant : « Chit' ! i vint dè bètchî. »

Pwis volà qû i brèt : « Sainte Djan'nèsse !  
Dji tins `ne anwèye di treûs kulos ! »  
I live si cane di totes sès fwèces...  
èt bouhe ine tasse djus dé djivâ.

-« Qu'est-ce qui c'est, brèya-t-èle li mère,  
vos spiyîz l' manèdje, don, brigand ! »  
Et, so l' prumî mouv'mint d' colère,  
èle done ine pètèye à l'èfant,

ine pitice pètèye tote lédjîre...  
Mins Bèbert, à çou qu'i parèt,  
èl trova trop fwète à s' mante  
èt s' mèta-st-à brère come on vé.

Li marne, èie sont turtotes parèyes,  
èl rapdf ta : « Djans, m' fi, c'est tot  
Rissouwez vos-oûy, don, mamèye...  
Volez-v' ine rôye di chôcolât ? »

Tot dreût volà Bèbert qui rèy  
I hoûbe sès lâmes avou s' vantrin  
èt hagne bin vite divins l' soucrèye.  
Mins Ninie, lèy qui n'aveût rin ?

L'èfant rasson.na tot s' corèdje.  
- « Mame, dist-èle, tot s' mètant tot près  
èt têt stindant s' nozé visèdje,  
dinez-m' on p'tit pètârd, s'i v' plèt.. »

Georges ISTA, 1874-1939  
Lîdje - Liège

**« Comme je voudrais entendre l'accent du terroir, quelques  
mots de wallon me seraient plus rafraichissants qu'un peu  
d'eau pure à un voyageur altéré »**

Jules Destrée



## **L'AU REVOIR**

**Claude PAULET**, âgé de 71 ans, nous a quittés il y a quelques semaines.

Wallon convaincu, il fut échevin de Schaerbeek pendant près de 24 ans et laisse le souvenir d'un homme affable et efficace.

Nous présentons à sa famille, à ses nombreux amis nos condoléances attristées.

\*\*\*\*\*

## **CERCLES WALLONS CALENDRIER DES ACTIVITES**

**Février - Mars - Avril 2008**



### **CERCLE BORAIN DE BRUXELLES**

Samedi 8 mars : Banquet spectacle  
Samedi 19 avril : Assemblée générale  
M. Rossignol 02/673.25.07

### **LES WALLONS DU BASSIN DU CENTRE**

Samedi 1 mars à 12h30 : « Grand dîner des Centraux »  
Au County House, Square des Héros 2, 1180 Bruxelles  
M. R. Bartholomé 02/426.09.85

### **LES TOURNAISIENS SONT LA**

Samedi 18 février : In fêt les coucoubaques  
Lundi 3 mars : Après-midi récréative  
Samedi 5 avril : Visite de Mariemont  
M. C. Bocquet 067/55.52.74

### **AWWA**

Samedi 16 février : Soirée  
Samedi 22 mars : Soirée  
Du 20 au 25 avril : Excursion dans le Périgord  
M. J. Rassart 02/672.85.97  
M. F. Thiry 02/672.53.96

### **LE CERCLE COUVINOIS DE BRUXELLES**

Samedi 15 mars : Dîner avec des produits wallons  
Mme Ezersky 02/426.57.96

### **LIGUE WALLONNE DE LA REGION DE BRUXELLES**

Dimanche 24 février à 12h30 : Saint-Valentin  
à la Moule Sacrée, rue des Chapeliers 1000 Bruxelles  
Mme G. Lambot 02/230.03.55

### **CERCLE ROYAL WALLON DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Samedi 26 janvier : Dîner de Nouvel An  
Samedi 29 mars : Dîner de Printemps  
M. R. Gaspard 02/660.06.92

### **AREW, Association Royale des Ecrivains Wallons**

Mercredi 6 février – Mercredi 5 mars – Mercredi 2 avril  
Présentation mensuelle de 3 ouvrages littéraires  
Espace Wallonie-Bruxelles – rue Marché aux Herbes  
M. Bodson 0498/10.50.83

### **CERCLE ROYAL GAUMAIS DE BRUXELLES**

Samedi 23 février à 15h précises :  
Grande matinée théâtrale « Vous mendierez tant »  
Par le Cercle de la Semois de Tintigny  
Maison communale de Woluwe-St-Lambert  
M. J.-M. Fox 02/672.15.31

### **SAMEDI 12 AVRIL : UNION CULTURELLE WALLONNE CONGRES à OTTIGNIES**

### **DIMANCHE 27 AVRIL à 16h : GALA DU FOLKLORE WALLON AU CENTRE CULTUREL D'AUDERGHEM**

M. José Rassart : 02/672.85.97

Coordinateur des activités : M. Christian Bacquet

\*\*\*\*\*

## **COTISATION - ABONNEMENT 2008**

Nous vous invitons à renouveler votre cotisation ou votre abonnement pour l'année 2008. Nous comptons sur votre soutien pour poursuivre avec ardeur le combat pour la défense de notre identité francophone.

La Ligue wallonne de Bruxelles n'a que vous ; elle en est fière. Elle ne reçoit aucun subside des pouvoirs publics. C'est votre cotisation ou votre abonnement qui lui permet d'éditer un périodique mensuel et d'ouvrir un site internet ; c'est en toute liberté qu'elle exprime, avec son cœur, son attachement à la Communauté française de Belgique, à la langue et à la culture françaises. La langue française est tout à la fois la raison d'être et d'agir de la Wallonie et de Bruxelles. C'est leur âme. Toute autre considération qu'elle soit d'ordre social, économique ou politique ne peut supplanter la dignité d'ordre culturel, celle de parler français.

**Adhésion – Abonnement : 10,00 €**

Compte bancaire : 145-0539031-61 de la Ligue Wallonne –  
1200 Bruxelles



**Dîner de la Saint-Valentin  
Dimanche 24 février à 12h30  
à la Moule sacrée, 22 euros**

**Réservation : M. Watrice 02.770.62.21  
Mme Lambot 02.230.03.55**

### **NOTRE JOURNAL**

### **NOTRE SITE**

**LA LIGUE WALLONNE DE LA REGION DE BRUXELLES**  
Le périodique mensuel francophone

Chaque mois pour toutes les lectrices et pour tous les lecteurs  
- la pertinence d'un regard francophone sur l'actualité  
- 4 à 6 pages pour accompagner notre militance  
- 2 à 4 pages consacrées à la culture et aux loisirs  
Adhésion : 10 € par an (10 numéros) à verser au compte n°  
145-0539031-61 de Ligue wallonne 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

**blog :**  
<http://liguewallonnebruxelles.skynetblogs.be>